

Collège - Classe de Quatrième

Lycée - Classe de Première

Histoire



La Cité de la Dentelle et de la Mode (CIDM), 135 Quai du Commerce, 62100 Calais.

Ancienne usine de dentelle construite à la fin du XIX^e siècle, la fabrique compte jusqu'à 80 métiers en 1902. Elle est l'oeuvre de deux investisseurs, les frères Boulart, qui louent des emplacements à des denteliers ; la force motrice y est mutualisée et chaque locataire occupe plusieurs niveaux correspondants aux différentes étapes de production. Le site est en activité jusqu'en 2000. Après sa fermeture définitive, l'ensemble est réhabilité après trois ans de travaux ; le musée est inauguré en juin 2009.

Entrer dans l'industrialisation par le prisme du patrimoine local : l'exemple de Calais et de l'industrie dentelière.

Place dans les programmes :

- Classe de Quatrième - Histoire -

Thème II - L'Europe et le monde au XIX^e siècle

Sous-thème 1 - L'Europe de la « révolution industrielle ». Il s'agit de montrer la nouvelle organisation de la production, les nouveaux lieux ainsi que les nouveaux moyens d'échanges. La question de la condition ouvrière est également au coeur du thème.

Dans une moindre mesure, mais avec la possibilité de tisser des liens entre les deux thèmes :

Thème III - Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

Sous-thème 3 - Conditions féminines dans une société en mutation. Cette partie permet de s'interroger sur la place des femmes dans la société.

- Classe de Première - Histoire -

Thème II - La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848 - 1871)

Chapitre 2 - L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France.

- Les transformations des modes de production et la modernisation encouragée par le Second Empire.
- PPO - Paris haussmannien : la transformation d'une ville.

Thème III - La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial

Chapitre 2 - Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

- L'industrialisation et les progrès techniques.
- La question ouvrière et le mouvement ouvrier.
- PPO - Les expositions universelles de 1889 et 1900.

Dans une moindre mesure, avec la reproduction du journal officiel du 10 avril 1898 (DOC7) :

Chapitre 3 - Métropole et colonies

- L'expansion coloniale française : acteurs, motivations et territoires de la colonisation.
- Le cas particulier de l'Algérie organisée en département français en 1848.

Objectifs poursuivis :

Compétences / capacités et méthodes

Pour le collège

- Se repérer dans le temps.
- Raisonner, justifier une démarche et des choix effectués.
- Analyser et comprendre un document.
- Pratiquer différents langages.
- Coopérer et mutualiser.

Pour le lycée

- Connaître et se repérer.
- Contextualiser
- Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines.
- Conduire une démarche historique et la justifier.
- Construire une argumentation historique.

Connaissances :

Pour le collège : industrialisation, mécanisation, outils de production, transformation des paysages.

Pour le lycée : industrialisation, mécanisation, progrès techniques, modernisation, Paris Haussmannien, expositions universelles.

Ressources / Documents utilisés :

Le dossier documentaire est très dense et il ne peut être utilisé comme tel par les élèves ; il a été conçu pour les enseignants afin qu'ils y puisent les ressources nécessaires pour imaginer situations et déroulements, en classe ou à la maison, dans le cadre d'une évaluation voire même au sein de la CIDM.

DOC1 - Dentelle commémorative de l'Exposition Universelle de Paris - Dépôt prud'homal - 1900.
Le registre est visible dans l'une des vitrines de la galerie 2, au premier étage.

Les dépôts prudhommaux sont effectués par les fabricants eux-mêmes ; les échantillons de dentelle mécanique sont collés dans des registres ; il s'agit de protéger leurs créations et d'éviter les copies. L'échantillon présenté ici est pleinement ancré dans l'actualité du moment ; en effet se tient à Paris l'exposition universelle. La dentelle met en avant les progrès techniques : la locomotive (*l'Atlantic Nord* des chemins de fer du Nord ; avec des records de vitesse de 154 km/h, elle assure le transport de marchandises et de voyageurs venus de Grande Bretagne) ; le pont Alexandre III (inauguré pour l'exposition) sur lesquels des lampadaires électriques sont installés (la « fée électricité ») ; la montgolfière (les courses de ballons sont à la mode) ; les poulies, rouages et volants (issus des métiers à tisser) qui ornent tout le bas, telle une frise.

DOC2 - Vue générale de la gare centrale de Calais en direction de l'ouest - 1927 (P. VILLY - *Vues photographiques de Calais en 1998 et 1934 - 1992*).

L'ouvrage a été publié à l'occasion d'une exposition qui s'est déroulée au Musée des Beaux-Arts de Calais. La photographie montre la gare et sa grande verrière, de laquelle s'en va une locomotive à vapeur ; les voies sont nombreuses ; l'édifice, qui date de 1889, est installé au coeur de la ville. La gare permet le transport de voyageurs & de marchandises et relie (entre autre) Calais à Paris.

DOC3 - Usine de Calais en 1913 (*Dognin & Co - Imprimerie Draeger (Lyon) - 1920*).
L'ouvrage complet est conservé au centre de ressources documentaires de la CIDM.

Il s'agit d'une gravure reproduite dans un ouvrage publié par la maison Dognin, fondée en 1805 à Lyon et spécialisée dans la soie. Les métiers qu'elle utilisait provenaient de Calais, ville dans laquelle elle possédait également des usines. L'entreprise a disparu en 1985.

Les usines représentées ici se trouvaient au croisement des rues du *11 Novembre* et du *Vauxhall* ; à proximité de l'église du Sacré Coeur, inaugurée en 1892 et qui existe toujours. Les établissements étaient donc implantés au coeur de l'espace urbain, sur de vastes espaces ; des cheminées au loin permettent d'ailleurs d'en repérer d'autres. Il s'agit ici de plusieurs bâtiments dont le plus haut fait cinq étages.

DOC4 - Deux cartes postales - Vers 1900.

Les cartes sont conservées au centre de ressources documentaires de la CIDM.

Celle du haut nous plonge au coeur d'un atelier de dentelle. L'espace est nécessairement lumineux et spacieux. Les ouvriers - des tullistes - posent devant les métiers à tisser (métiers à tulle *Leavers*). La fonction est exclusivement assurée par des hommes.

Nombreuses, ces machines fonctionnent toutes grâce au mouvement fourni par une unique machine à vapeur située généralement dans la cour intérieure de l'usine, pour des raisons de sécurité (en cas d'incendie / d'explosion) ; ce mouvement est transmis par un système complexe de poulies et d'arbres à cames qui quadrillent l'usine.

Les tullistes aussi sont nombreux. Certains, assis sur une table à gauche, sont en train de préparer des chariots (dans lesquels sont placées les bobines) afin de réapprovisionner en fils de trame les métiers à tisser. À l'extrémité droite des machines, sur le côté, sont bien visibles les cartons Jacquard ; ce sont eux qui permettent au métier à tisser de former le motif, à l'instar d'une partition musicale.

La carte du bas nous montre une toute autre étape de l'industrie dentelière : celle de l'envoi des pièces « en bande », ici pour la vente en gros comme nous le précise la légende.

Les ouvrières - l'activité est exclusivement féminine - sont assises autour d'une table et empaquètent des mètres de dentelles qu'elles ont au préalable entourés (à l'aide d'un moulin) autour de plaques, pour l'expédition. C'est pour cela qu'on les nomme des « plieuses ». Leurs tenues ne sont pas des vêtements de travail : elles ont revêtu à l'occasion de la photographie de jolies robes ; on peut même repérer quelques éléments en dentelle. À gauche, sur le mur, des boîtes en cartons contenant une autre partie de la production sont placées sur des étagères. Enfin, au fond à gauche, devant l'une des fenêtres, deux jeunes filles sont en train d'utiliser des repasseuses, c'est à dire des machines en bois qui permettent d'aplatir entre deux cylindres les bandes.

Si elles profitent de la lumière extérieure, les ouvrières ont aussi à leur disposition des ampoules électriques suspendues au dessus de la table, munies d'abat-jour ; cela permet une plus grande amplitude dans les horaires de travail.

DOC5 - « Terrible accident d'usine » - *Le Phare de Calais* - 31 décembre 1899.

Le journal est conservé à la Médiathèque Municipale de Calais.

L'accident relaté dans cet article de journal est d'une violence rare. L'ouvrière était en train de dévider les écheveaux afin de préparer l'étape suivante : enrôler les fils autour du tambour, ce qui permet ensuite de remplir les bobines. La description du drame permet de rappeler la dangerosité du travail à l'usine (même si, en fonction des postes, les risques ne sont pas les mêmes) et de montrer clairement comment le mouvement, transmis par les courroies, parcourt toute l'usine depuis l'unique machine à vapeur ; machinerie située en dehors du bâtiment principal, qui ici compte au moins trois étages.

DOC6 - Deux accidents du travail (procès verbaux - déclarations - bulletins médicaux).

Les documents sont conservés aux Archives Municipales de Calais.

Les documents et leurs retranscriptions permettent de croiser deux accidents plus « classiques » que celui relaté dans le DOC5. L'un concerne une plieuse et l'autre un tulliste, comme ceux que l'on voit sur les deux cartes postales (DOC4). Dans les deux cas, les procédures administratives font suite à la loi sur les accidents du travail (DOC7), rappelée d'ailleurs sur les procès verbaux. Les circonstances, les témoins des faits et les conséquences médicales sont clairement précisés.

Pour la plieuse, il s'agit d'un arrachement d'ongle ; grâce à la carte postale (DOC4), il est facile de comprendre les circonstances de l'accident. Elle est apprentie et âgée de 13 ans ; la loi de 1874 interdit en effet le travail en usine en dessous de 12 ans. Elle réside en centre-ville, à moins d'un kilomètre à pied de son usine.

Pour le tulliste, la contusion du testicule dont il est victime fait suite à une chute lors de laquelle aucun témoin n'était présent. L'accident peut s'expliquer facilement et complète les autres risques inhérents à l'utilisation des métiers à tisser. En effet, pour lubrifier les fins rouages des machines, les ouvriers utilisaient de la poudre de graphite (et non pas de l'huile, trop grasse pour les mécanismes). Cette poudre, répandue au sol, rendait les parquets en bois très glissants ... et donc dangereux. Cet ouvrier résidait « aux Baraques », c'est à dire à Blériot Plage (le nom actuel), sur la commune de Sangatte, en dehors du centre-ville donc.

DOC7 - La loi sur les accidents du travail de 1898 (articles 1 à 3).

Source : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Loi_du_9_avril_1898.pdf

En pleine *industrialisation*, la France se transforme et la part des ouvriers dans la population active est de plus en plus grande, atteignant 1/3 des actifs à la veille de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Les syndicats, autorisés depuis 1884 (loi Waldeck-Rousseau), défendent leurs intérêts ; les grèves accompagnent désormais les revendications. La question de l'indemnisation suite aux accidents du travail est au coeur des débats, aussi bien dans les entreprises qu'à la Chambre des députés. En effet, les ouvriers étant de plus en plus nombreux, le nombre d'accidents augmente proportionnellement. La loi, votée en 1898, porte bien sur les accidents et non les maladies professionnelles ; et c'est le patron désormais qui prend en charge les indemnisations et les rentes éventuelles, ce qui peut parfois s'avérer très lourd.

Pour aller au delà de l'industrialisation, à partir d'un même document, en classe de Première :

À partir de la reproduction du Journal Officiel, il est possible de travailler sur le « SOMMAIRE ». Trois lois supplémentaires y apparaissent : l'une sur la construction de tramways en Vendée (ce qui participe de la transformation des paysages urbains - Thème III du programme) ; l'autre sur l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local dans le département d'Oran (pour introduire la question de la colonisation française - Thème III également) ; enfin la dernière sur le régime des eaux (eaux fluviales & sources ; cours d'eau / fleuves / rivières (non-)navigables ou (non-)flottables), permet une approche de la notion de réseau, en parallèle de celui des chemins de fer par exemple).

DOC8 - *Au Bonheur des Dames* - Emile ZOLA - 1883.

Le roman d'Emile Zola se déroule dans le monde des grands magasins parisiens, à la fin des années 1860 ; la France du Second Empire connaît alors de grands travaux d'urbanisme, tout particulièrement à Paris avec ceux entrepris par le baron Haussmann. Le « Bonheur des Dames » s'inspire très largement du Bon Marché, inauguré en 1838, dans son architecture comme dans son fonctionnement.

Le court extrait permet de saisir la foule qui s'y presse (au grand bonheur de son directeur), le nombre d'employés qui s'y activent ainsi qu'une partie des produits proposés. On y trouve donc de la dentelle et une partie en effet de la production calaisienne était à destination des grands magasins de la capitale. La fin de l'extrait nous précise que le « service du départ » prépare l'expédition de colis : on assiste avec ces établissements aux débuts de la vente par correspondance (voir DOC9).

DOC9 - Catalogue des grands magasins de La Samaritaine - 1909 - 1910 (extrait).

Le catalogue complet est conservé au centre de ressource documentaire de la CIDM.

Les six pages (dont la couverture) du catalogue nous présentent une grande diversité de vêtements et d'accessoires proposés dans les établissements parisiens. La Samaritaine a été fondée en 1870 ; fermée en 2005, elle a réouvert ses portes en 2021 après des travaux colossaux ; elle appartient maintenant au groupe de luxe LVMH.

Les extraits sélectionnés permettent de repérer les pièces en dentelle, mais également de se rendre compte de la grande variété des matières utilisées. Ils révèlent une production à grande échelle et standardisée, avec une mode parisienne qui se veut nationale. En page 32, tout en bas, une enveloppe d'édredon est même ornée de « dentelle de Calais ».

DOC10 - Bon de commande, demande de mandat et enveloppe pré-remplie des grands magasins de La Samaritaine - 1909 - 1910.

Les documents sont conservés au centre de ressource documentaire de la CIDM.

Les trois documents permettent de comprendre que les grands magasins assurent aussi de la vente par correspondance (cf DOC8), à destination de toute la France. A partir du catalogue (DOC9), il est donc possible de commander les produits souhaités et même de payer par mandat postal ; l'enveloppe pré-remplie facilite les démarches. La mention « si votre localité n'est pas desservie à domicile » montre que le réseau postal, encore en déploiement, n'irrigue pas encore la totalité du territoire.

Propositions de scenarii :

Les scenarii ont été imaginés pour le programme de Première. Cependant, en tenant compte de l'âge des élèves, des capacités travaillées et des objectifs du programme de Quatrième, les activités peuvent faire l'objet d'une adaptation pour le collège.

Scénario 1 - *L'industrialisation synonyme de transformations*

Documents utilisés : DOC1 à DOC4 (les 2 cartes)

Durée : 1 à 2 séances

Modalité : en groupes

Place dans la progression : en introduction

Etape 1 : Les élèves sont réunis en 3 (ou 6) groupes et ont à leur disposition les 5 documents ; un premier travail d'identification de la nature de chacun peut être effectué ; l'éclairage de certains termes est nécessaire (comme « Exposition Universelle » ou « Industrie Tullière ») ; le fil conducteur, « l'industrialisation », est dégagé et permet de revenir sur les acquis ou connaissances de chacun. Il s'agit aussi de souligner la dimension patrimoniale des documents et leur caractère local. Il est enfin possible, lors de cette étape, de faire une présentation de la CIDM (comme lieu de conservation et d'exposition) à l'aide de photographies de l'extérieur ou de l'intérieur de la structure et d'expliquer qu'il s'agit d'une reconversion (une ancienne usine de dentelle devenue musée et lieu culturel).

Etape 2 : Les groupes travaillent désormais sur une seule thématique parmi les trois proposées : *les innovations techniques ; les transformations du paysage urbain ; les nouveaux modes de production*. Il s'agit, à partir des documents (il est possible de préciser, ou non, quels documents utiliser) de repérer les informations et de formuler des hypothèses : Comment ? Pourquoi ? Quels sont les acteurs ? Etc ... L'étape permet au sein des groupes de susciter échanges, débats et mutualisation.

Etape 3 : L'objectif de l'étape 2 peut être l'écriture d'un court paragraphe construit ou la préparation d'une prise de parole devant les autres groupes. Dans les deux cas, l'étape 3 rend désormais possible le fait de croiser les regards de chacun et de construire - par exemple - une carte mentale, ensemble. L'étape permet aussi, en fonction du niveau des élèves, un travail plus précis de description ; elle peut également être l'occasion d'ouvrir des pistes sur d'autres notions comme les réseaux, la diffusion des connaissances & des produits ou encore la place & le rôle de l'ouvrier au coeur d'un vaste processus (inter)national : celui de l'industrialisation.

Scénario 2 - *De nouveaux modes de consommation*

Documents utilisés : DOC4 (carte du bas) + DOC8 à DOC10

Durée : 1 séance

Modalité : travail préparatoire à la maison puis mutualisation en classe

Place dans la progression : la transformation des sociétés européennes en Quatrième / le Paris haussmannien en Première

Etape 1 : Chaque élève dispose des 4 documents ; le DOC9 peut être réduit à 2 pages (la couverture et la p. 32). Dans le cadre d'un travail préparatoire à la maison, il s'agit d'expliquer comment une production locale obtient une visibilité nationale ; comment également les produits sont désormais vendus (dans des lieux de vente mais aussi par correspondance) ; comment enfin de nouveaux modes de consommation se mettent en place. Cette préparation peut aussi être l'occasion de faire quelques recherches sur La Samaritaine, Emile Zola ou encore la mode vestimentaire de l'époque.

Etape 2 : De retour en classe, le travail préparé à la maison donne lieu à une correction ou à une mutualisation qui est l'occasion, à la fois d'avancer dans le chapitre, mais également de réinvestir des éléments déjà croisés comme l'extension du réseau ferré (DOC1 & DOC2) qui permet le transport des matières premières tout autant que celui des produits manufacturés.

À l'aide du DOC4, on comprend que la production locale, dans les usines, est expédiée en France comme à l'international ; qu'elle est vendue dans les grands magasins parisiens (DOC8 - « tandis que, derrière lui, aux dentelles et aux châles, il entendait voler de gros chiffres » ; DOC9 - l'enveloppe d'édredon, les rideaux tout autant que les pièces présentes sur les vêtements) ; qu'enfin ces mêmes produits, promus par les établissements parisiens, peuvent être diffusés sur tout le territoire (DOC10). Un organigramme simple, réalisé avec les élèves, peut permettre de synthétiser la démarche entreprise en classe.

Etape 3 : Les grands magasins sont l'occasion de mettre en avant le développement économique du pays, conséquence de l'industrialisation ; la production de biens augmente et les échanges se densifient ; à Paris, mais également dans les grandes villes de province (comme Marseille), de grands travaux d'urbanisme sont entrepris (immeubles, voirie, tout à l'égout etc ...). Les français entrent de plein pied dans la société de consommation, peuvent même acheter à crédit & la mode parisienne arrive jusque chez eux, aussi bien par l'intermédiaire de catalogues que par des établissements en province, construits sur le modèle de la capitale (c'est le cas à Calais du *Grand Bazar Lafayette*).

Scénario 3 - Rédiger un article de journal

Documents utilisés : DOC4 (carte du haut) à DOC6

Durée : 1 à 2 séances

Modalité : travail préparatoire à la maison puis travail en binôme en classe

Place dans la progression : la condition ouvrière et la place du salarié dans la société

Etape 1 : Si ce n'est la carte postale, les 2 autres documents sont assez longs et demandent un temps de lecture prolongé. Il est donc nécessaire d'envisager la première étape à la maison. Par exemple, il est possible de faire travailler les élèves sur le DOC5 - l'article de journal - afin qu'ils dégagent les *cinq questions fondamentales* qu'un journaliste doit toujours se poser : qui - quoi - où - quand - comment.

Etape 2 : En classe, il est ensuite possible d'utiliser la carte du haut du DOC4 pour réinvestir les notions déjà croisées en cours puis d'envisager celle des risques et des accidents, inévitables du fait des nouveaux modes de production. Les métiers à tisser, qui pèsent plusieurs tonnes chacun, sont en effets dangereux ; dans une usine de dentelle, c'est le poste où les accidents sont les plus graves, voire spectaculaires

Liste non exhaustive : Main ou bras pris dans le volant (le métier ne s'arrête pas, le corps peut être entraîné) ; le corps entraîné par le volant si l'on s'appuie dessus ; une écharpe prise dans un engrenage ; le doigts pris dans les barres de pointe ; un ressort qui casse et qui est éjecté ; le crochet que les tullistes utilisent pour passer les fils manuellement et qui se plante dans une partie du corps ; chute de l'estrade ; doigt sectionné par une glissière ; écrasement des doigts lors du nettoyage de la machine lorsqu'elle est en fonctionnement ; dans la « partie Jacquard » un doigt, une main ou un vêtement entraîné dans un engrenage.

Etape 3 : Les élèves maîtrisent désormais les éléments indispensables à l'écriture d'un article de journal et ont conscience des risques inhérents à l'activité ouvrière. Il est donc possible de les faire travailler sur les 2 accidents réunis dans le DOC6. A partir de ces sources, ils peuvent - en binôme - rédiger leur propre article relatant un accident. L'activité peut être prolongée à la maison par l'écriture d'un autre article, cette fois-ci de manière individuelle, et au sujet d'un autre poste de travail.

Ouvertures Histoire des Arts :

In situ, ou en classe, il est possible de concevoir différentes approches par le biais de l'Histoire des Arts ; ces entrées complètent les documents présentés ici, et peuvent aussi être incluses à une éventuelle visite du musée. La liste ci-dessous, loin d'être exhaustive, permet d'utiliser différents supports.

- Fresque street art à côté de la CIDM, réalisée par l'artiste polonaise Nespoon en 2020 dans le cadre du *Calais Street Art Festival*. L'artiste a pris possession du pignon d'une ancienne maison de tulliste qui donne sur le parking du musée. Le motif choisi reprend un échantillon de dentelle Leavers conservée dans les archives du centre de ressources documentaire et proposé à l'époque par la maison Dognin (DOC3).

- « L'arrivée en gare de La Ciotat » réalisée par Louis Lumière en 1895 et projetée pour la première fois à Lyon en 1896. Ce court métrage d'une cinquantaine de secondes ne figurait pas dans la liste des films proposés par les deux frères, à Paris, en 1895. Il est possible ainsi de tisser des liens avec le DOC2 mais également avec l'action des frères Pereire sous le Second Empire par exemple.

- « La Gare Saint Lazare » de Claude Monet (1877) permet, au delà des chemins de fers et de la modernité qui s'empare du territoire français, d'évoquer les transformations que connaît Paris sous l'impulsion du baron Haussmann (et de Napoléon III). La toile est conservée au Musée d'Orsay, l'occasion d'évoquer la fonction première de ce musée parisien, ainsi que l'exposition universelle.

Pour aller plus loin : l'article de Fleur SIOUFFI (septembre 2020) - « Le chemin de fer, symbole d'une nouvelle révolution industrielle » - Publié sur le site de *L'Histoire par l'Image* (<https://histoire-image.org/fr/etudes/chemin-fer-symbole-nouvelle-revolution-industrielle>)

- « Le Boulevard Montmartre » de Camille Pissarro (1897) s'avère là encore le moyen de mettre en lumière les travaux d'urbanisme considérables que connaît la capitale au XIX^e siècle. Et le nombre de fiacres présents sur le tableau témoigne quant à lui des progrès économiques que connaît la société à l'époque.

- Le bâtiment de La Samaritaine, entièrement rénové et désormais re-devenu « grand magasin parisien » depuis 2021 permet une véritable immersion dans le Paris du XIX^e siècle. Désormais propriété du groupe de luxe LVMH, le lieu redonne vie aux DOC9 et DOC10, tout en permettant de faire des parallèles avec le DOC8 (les élèves peuvent ainsi concrètement se rendre compte de ce qu'était cette véritable « institution »).

Pour aller plus loin : le hors-série *Connaissance des Arts* paru en juillet 2021.